

Soutien unanime des autorités lausannoises.

Le plan partiel d'affectation (PPA), qui permet à la Fondation La Rozavère et à la Fondation Eben-Hézer de développer de nouveaux projets, a fait l'objet, le 12 février dernier, d'un débat d'une heure au Conseil communal qui l'a adopté à l'unanimité. Le soutien des autorités lausannoises a été complet, sachant le rôle que remplissent les deux institutions au service de la population lausannoise. «C'est important pour les deux institutions, qui sont des fondations d'utilité publique, de pouvoir développer des activités (...). Il est important de pouvoir construire des lits d'EMS et d'avoir des structures sociales adaptées qui répondent à des besoins évidents de vieillissement de la population qui sont un des principaux défis auxquels nous sommes confrontés» a notamment dit le syndic Grégoire Junod en conclusion d'un débat très serein.

Toutes les mesures du PPA ont fait l'objet d'un large soutien, même si une discussion approfondie sur les questions énergétiques du bâtiment s'est engagée. Une conseillère communale du parti des

Verts a jugé que les mesures permettant une consommation d'énergie la plus efficace possible auraient encore pu être renforcées. Mais Grégoire Junod a alors rappelé que ces fondations, comme entités subventionnées par l'État de Vaud, devaient respecter les normes les plus strictes en matière d'énergie, soit les normes Minergie P Eco.

Présidée par Guy Gaudard, la commission qui a examiné le projet recommandait de le soutenir à l'unanimité. Les membres de la commission du Conseil communal, comme le syndic, ont souligné que des oppositions avaient été levées à l'issue de négociations assez longues et difficiles. Un compromis a été trouvé avec les opposants, notamment sur la hauteur du SPAH où la possibilité d'ajouter un étage a été écartée. Sans accord, les risques de retarder tout le processus auraient été importants, ce qui aurait envoyé un très mauvais signal, sachant que les travaux pour aboutir à ce PPA ont duré plus de 10 ans.



La seconde phase de notre modernisation est lancée.

Depuis 2012, La Rozavère s'est fortement transformée et modernisée.

L'exemple le plus emblématique est notre espace hôtelier avec le restaurant public, succès architectural et gastronomique.

Après une pause de quelques mois, la deuxième étape de la rénovation de notre site est lancée.

Après plus de 10 ans d'attente, le plan partiel d'affectation (PPA) La Rozavère - Eben Hézer a passé le cap du Conseil communal de Lausanne en février dernier ouvrant ainsi la voie aux réalisations concrètes (p. 4).

À la veille de grands bouleversements sur notre site, je tiens à remercier les autorités lausannoises, en particulier le syndic Grégoire Junod, qui a eu des paroles fortes lors de la séance du Conseil communal pour soutenir ce PPA, ainsi que Guy Gaudard, qui s'est fortement impliqué dans les travaux de préparation pour l'adoption de ce plan en présidant la commission chargée de son examen.

Désormais, sous réserve des différents permis de construire qui vont se suivre,

nous allons vivre de grands travaux. Certains ont déjà commencé avec le déplacement des conduites de chauffage à distance.

Par la suite, il y aura la construction du nouvel immeuble R3 (p. 2 et 3), du parking souterrain qui est attendu depuis longtemps, la rénovation de nos bâtiments existants et la transformation du bâtiment historique R1 ouest en appartements protégés.

C'est un programme très ambitieux qui attend notre fondation jusqu'en 2023 environ, si tous les délais sont respectés, ce qui portera notre capacité d'accueil à 180 lits. Cela confortera notre mission en faveur de la population lausannoise.

Je me réjouis de ce développement de notre institution, mais je n'oublie pas que ces chantiers vont générer un certain nombre de nuisances.

La fondation fera le maximum pour qu'elles soient limitées autant que possible. Je vous remercie de votre compréhension.

Pierre Ethenoz, directeur



Les Escapades Gourmandes

Restauration & Traiteur

Le restaurant public «Les Escapades Gourmandes», avec sa table d'hôtes dans la cuisine (4 à 8 personnes), est ouvert tous les jours à midi, ainsi que le soir sur réservation. Le week-end, une carte réduite est proposée. Un service traiteur est également à votre disposition.

Pour tout renseignement et réservation :

Les Escapades Gourmandes SA
Ch. de Rovéréaz 23
1012 Lausanne

Tél. : 021 651 40 00
www.lesescapadesgourmandes.ch

Ce journal vous a-t-il plu ? Voulez-vous soutenir sa parution future ?
Vous pouvez faire un don sur le CCP 10-1753-4



Le R3 va devenir réalité.

Avec l'adoption du plan partiel d'affectation par le Conseil communal le 12 février dernier, les projets de modernisation et de rénovation de La Rozavère vont prendre une dimension très concrète dans les prochains mois.

Parmi tous les projets, le plus emblématique est évidemment le nouveau bâtiment R3, dont La Rozavère a défini les contours et l'implantation depuis 4 ans, lors du concours remporté par le bureau d'architecture Juan Socas.

Le R3 prendra place au sud du R2 avec lequel il sera relié. L'actuelle «villa» sera démolie.

Le projet Zen, tel est son nom, avait séduit le jury par ses qualités propres et son intégration harmonieuse dans le parc de La Rozavère.



Interview de Juan Socas



Comment le projet a-t-il évolué depuis le concours d'architecture ?

Depuis le point de vue formel, l'idée initiale a été respectée, avec des proportions affinées et quelques qualités spatiales rajoutées, comme un espace en double hauteur à l'entrée.

En ce qui concerne la matérialité, la durabilité a primé dans les choix pour l'enveloppe; une dualité pierre naturelle et aluminium bronze s'est établie. Pour les espaces intérieurs, le duo béton clair et bois construit des ambiances spacieuses, lumineuses et chaleureuses.

D'un point de vue plus technique, le projet s'est étoffé. Avec l'équipe de maîtrise d'œuvre et les différents bureaux d'ingénierie, le projet a été travaillé sur l'ensemble des composants du projet. Les espaces intérieurs ont été travaillés avec des ameublements adaptés aux résidents et reliés aux nouveaux espaces extérieurs réaménagés intégralement pour la fondation.

Quelles seront vos principales préoccupations à l'ouverture du chantier ?

Notre préoccupation première est que le chantier se passe dans les délais et coûts impartis. Pour cela, nous travaillons avec la direction des travaux afin d'anticiper chaque situation et ainsi limiter les aléas.

Nous avons également en tête que le chantier se déroulera en proximité directe avec les résidents de l'EMS ainsi qu'avec les voisins du quartier. Nous avons à cœur d'éviter que le chantier génère de trop fortes nuisances et de le faire pendant la plus courte période possible. Nous avons pensé le projet comme un espace de sérénité et de repos et nous souhaitons que le chantier s'inscrive également dans cette idée.

Zen avait séduit le jury par son intégration sur le site de La Rozavère. Pouvez-vous développer en quelques mots ce point ?

Le bâtiment R3 s'inscrit dans une démarche générale d'humilité et de sobriété. De par son implantation, le projet ne cherche pas à s'imposer comme une entité indépendante sur le site. Nous avons travaillé sur une volumétrie simple avec des angles adoucis et une disposition rationnelle structurée autour d'un patio. Le nouveau bâtiment s'accrochera au corps bâti existant tout en s'implantant dans la pente du terrain pour aborder le parc en douceur.

Enfin, le traitement de la façade en pierre naturelle propose une réflexion autour du temps et de la pérennité. Ce matériau nous parle de l'histoire et renforce l'intégration du projet avec son cadre à forte donnée patrimoniale.